

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 4 décembre 2019 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif  
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif  
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif  
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif  
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Mobilité et attractivité  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Diane Bouchard, Directrice générale adjointe - Services institutionnels  
Mme Caroline Bourgeois, conseillère associée  
Mme Marianne Giguère, conseillère associée  
Mme Suzie Miron, conseillère associée  
M. Alex Norris, conseiller associé  
Mme Marie-Josée Parent, conseillère associée  
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé  
M. Craig Sauvé, conseiller associé  
M. François Limoges, leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE19 1838**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 4 décembre 2019, en y retirant l'article 30.005.

Adopté à l'unanimité.

**CE19 1839**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 16 décembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE19 1840**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 19 décembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE19 1841**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 11 décembre 2019 pour l'adoption du budget 2020 ainsi que du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2021-2022 (volet ville centrale).

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE19 1842**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 13 décembre 2019 pour l'adoption du budget 2020 ainsi que du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2021-2022 (volet agglomération).

Adopté à l'unanimité.

10.005

---

**CE19 1843**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser la modification de la rubrique « Aspects financiers » du sommaire décisionnel en lien avec le contrat accordé à « Current, powered by GE », pour la fourniture de 85 000 luminaires DEL 3000K pour le projet de conversion de l'éclairage de rue (CM17 0766) afin de permettre au Service de l'approvisionnement d'utiliser les contingences au montant de 500 000 \$, taxes incluses, pour la création d'une entente-cadre collective pour les besoins ponctuels d'entretien des unités d'affaires.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1173113001

---

**CE19 1844**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 646 747,37 \$ USD (996 421,04 \$ CDN, taxes incluses) pour la mise à jour des fonctions de mobilité dans les autos-patrouilles pour le projet de mise à jour de Répartition Assistée par Ordinateur (RAO) incluant la géolocalisation des policiers pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), dans le cadre du contrat accordé à Northrop Grumman International Trading inc. (CG09 0285), majorant ainsi le montant total du contrat de 6 354 401,21 \$ USD à 7 001 148,58 \$ USD;
- 2- d'approuver un projet d'avenant no 6 à cet effet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1190206001

---

**CE19 1845**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer la première année d'option de prolongation du contrat accordé à Service d'entretien ménager Alphanet inc. (CG17 0041) et d'autoriser une dépense de 263 347,08 \$, taxes incluses, pour le service d'entretien sanitaire du quartier général du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une période de 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020, majorant ainsi le montant total du contrat de 750 056,68 \$ à 1 013 403,75 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1197157010

---

**CE19 1846**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver, conformément à la loi, un projet de contrat de services de gré à gré par lequel Gartner Canada Co., par l'entremise de son entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), s'engage à fournir à la Ville de Montréal des services conseils spécialisés en soutien à des dossiers stratégiques en technologie de l'information, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, pour une somme maximale de 191 278,16 \$, taxes incluses, et selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat;
- 2- d'autoriser le directeur du Service des technologies de l'information à signer ledit projet de contrat de services et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1194794003

---

**CE19 1847**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer l'unique option de prolongation, et autoriser une dépense additionnelle de 746 571 \$, taxes incluses, pour la fourniture de pièces authentiques de marque John Deere, des séries « Agricoles » et « Commerciaux » dans le cadre du contrat accordé à Centre Agricole JLD inc. (CG16 0698) majorant ainsi le montant total du contrat de 1 112 900,14 \$ à 1 859 471,14 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services et des arrondissements, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1191541001

---

**CE19 1848**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Veolia ES Canada Si inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de nettoyage et d'inspection du réseau d'égouts de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 469 465,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17847;

- 2- d'autoriser une dépense de 93 893,18 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1193438029

---

#### **CE19 1849**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à L'Arsenal / Thibault et associés (2968-8280 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture d'un poste de commandement mobile, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 387 589,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17709 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser une dépense de 208 138,44 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1194922018

---

#### **CE19 1850**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à la firme ci-après désignée, plus bas soumissionnaire conforme pour les lots 2 et 4, les contrats pour la fourniture, la plantation, l'arrosage et l'entretien d'arbres pour la période 2020-2023, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17805;

Soumissionnaire	Somme maximale taxes incluses	Période	Nombre d'arbres	Lot #
Pépinière Jardin 2000 inc.	901 458,04 \$	2020-2023	716	2
Pépinière Jardin 2000 inc.	1 283 667,71 \$	2020-2023	1031	4

- 2- d'autoriser une dépense de 218 512,58 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 327 768,86 \$, taxes incluses, à titre de variation de quantités;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1198174001

---

**CE19 1851**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, pour la fourniture et la livraison, sur demande, d'hypochlorite de sodium 12 % en vrac destiné aux opérations d'assainissement de l'eau ainsi qu'à l'entretien des piscines de la Ville de Montréal et de la ville liée de Dorval;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire conforme UBA inc., un contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale estimée de 488 643,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17765;
- 3- d'autoriser une dépense de 73 296,56 \$, taxes incluses, à titre de budget de variations des quantités;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des unités d'affaires, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1198551001

---

**CE19 1852**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver une convention de modification no 1 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Transvrac Montréal-Laval inc. (CM19 1025) afin de retirer de la convention initiale les services de transport de neige pour l'arrondissement du Sud-Ouest, modifiant ainsi la valeur du contrat de 13 610 327,94\$ à 12 679 120,29 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1197711009

---

**CE19 1853**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire Eurovia Québec Grands Projets inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour la réalisation de travaux de réfection de diverses structures (projet 19-06), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 486 884,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 459310;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1197000003

---

**CE19 1854**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 902 495,58 \$, taxes, contingences, variation des quantités et incidences incluses, pour les travaux de concassage et de tamisage de pierres au parc Frédéric-Back;
- 2- d'accorder à Excavations L. Martel inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 681 845,44 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-6406;
- 3- d'autoriser une dépense de 102 276,82 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 4- d'autoriser une dépense de 102 276,82 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation des quantités;
- 5- d'autoriser une dépense de 16 096,50 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1198195001

---

**CE19 1855**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Le Groupe Centco inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution de travaux aux entrées d'eau de 22 bâtiments de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 287 207,55 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15477
- 2 - d'autoriser une dépense de 57 441,51 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser une dépense de 28 720,76 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1190652005

---

**CE19 1856**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Afcor construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de modifications intérieures, tels que la transformation d'un atelier au rez-de-chaussée, l'aménagement d'une cafétéria de 80 places et l'aménagement d'une salle à café au premier étage, incluant l'ajout de comptoirs et d'armoires, au bâtiment administratif de l'usine de production d'eau potable d'Atwater situé au 999, rue Dupuis, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 371 369,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10332;

- 2 - d'autoriser une dépense de 74 273,85 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser une dépense de 31 195,02 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 4 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1198515001

---

#### **CE19 1857**

Vu la résolution CA19 29 0297 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 4 novembre 2019;

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 84 973,70 \$, taxes incluses, pour la surveillance des travaux d'infrastructures routières et d'aménagement de parcs pour 2018-2019 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, dans le cadre du contrat accordé à AXOR experts-conseils inc. (CE18 0707), majorant ainsi le montant total du contrat de 437 293,04 \$, taxes incluses, à 522 266,74 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1196765029

---

#### **CE19 1858**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention de services professionnels de gré à gré par lequel la firme François Kassab, M.D. inc. s'engage à fournir à la Ville de Montréal les services professionnels consistant à fournir des opinions et expertises médicales et à agir comme témoin devant le Tribunal Administratif du Travail, pour une période de 12 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, pour une somme maximale de 151 077,15 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1198548002

---

**CE19 1859**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention de services professionnels de gré à gré par lequel la firme TotalMed Solutions Santé inc. s'engage à fournir à la Ville les services professionnels consistant à fournir des opinions et des expertises médicales et à agir comme témoin devant le Tribunal Administratif du Travail, pour une période de 12 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, pour une somme maximale de 318 647,46 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1198548001

---

**CE19 1860**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet d'addenda N° 2 à la convention conclue avec l'organisme à but non lucratif, Le Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE), pour la fourniture des services éducatifs dans le domaine de l'environnement et de la conservation de la nature, de services d'accueil, de comptoirs de rafraîchissements et de location d'équipements de plein air d'hiver;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1191683002

---

**CE19 1861**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 30 mois, par laquelle STI Maintenance inc., seule firme soumissionnaire, cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des prestations de services de développement d'applications, de configuration, de services d'analyse et d'intégration de systèmes dédiés à la gestion des actifs physiques de la Ville, pour une somme maximale de 917 500,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17803;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1195006003

---

**CE19 1862**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet d'addenda n° 2 à intervenir entre la Ville de Montréal et Lemay Co inc. (anciennement Services intégrés Lemay et associés inc.) modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Services intégrés Lemay et associés inc. concernant l'accompagnement LEED pour l'aménagement des quartiers (LEED-AQ), dans le cadre du projet de redéveloppement du site Outremont (CM15 0783), et ce, sans dépense additionnelle.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1196626005

**CE19 1863**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure des ententes-cadres, d'une durée de 30 mois, avec les firmes ci-après désignées ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour chacun des lots, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, des prestations de services spécialisés en sécurité de l'information pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17753 :

<b>Firme</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 1 - Conseils stratégiques en sécurité de l'information	64 386 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 2 - Gouvernance et gestion des risques TI	482 895 \$
LANDRY et associés	Lot 3 - Sensibilisation et formation à la sécurité de l'information	266 742 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 4 - Continuité des affaires TI et reprise après sinistre des TI	216 153 \$
LANDRY et associés	Lot 5 - Tests d'intrusion (projets et production)	409 885,88 \$
En toute confiance inc. (In fidem inc.)	Lot 8 - Services d'analyse de marché en sécurité TI	190 398,60 \$
LANDRY et associés	Lot 9 - Conception et développement d'applications reliées à la sécurité des TI	273 640,50 \$

- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure des ententes-cadres, d'une durée de 30 mois, avec les firmes ci-après désignées ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour chacun des lots, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, des prestations de services spécialisés en sécurité de l'information, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres 19-17753 :

<b>Firme</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 6 - Architecture de sécurité TI	845 066,25 \$
Cofomo inc.	Lot 7 - Accompagnement ponctuel en opérations et gestion des infrastructures de sécurité	2 000 565 \$

- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1198087002

---

**CE19 1864**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 75 771 \$, taxes incluses, pour le projet de rénovation et d'agrandissement de la caserne 18 dans le cadre du contrat accordé à TLÄ architectes inc. et WSP Canada inc. (CG15 0344), majorant ainsi le montant total du contrat de 547 597,37 \$ à 623 368,37 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1195350004

---

**CE19 1865**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'amendement pour inclure la Ville de Côte Saint-Luc dans l'entente de confidentialité signée par la Ville de Montréal et la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique (CE15 1971) concernant le projet de raccordement du boulevard Cavendish.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1192891004

---

**CE19 1866**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le renouvellement de la participation de la Ville de Montréal à la Chaire industrielle CRSNG en eau potable de Polytechnique Montréal, pour un montant total de 1 897 653 \$, pour une période de cinq ans, soit un montant initial de 364 650 \$, indexé de 2 % par année, débutant en octobre 2020 et se terminant en octobre 2025, conditionnel à l'octroi du financement du Conseil de Recherche en Sciences Naturelles et en Génie (CRSNG);

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1197100003

---

#### **CE19 1867**

Considérant la décision de la Société d'habitation et de développement de Montréal de conclure un contrat de financement au montant de 30 578 006 \$, pour un terme de cinq ans, avec la Banque Royale du Canada;

En conformité avec le paragraphe b) de l'article 4 des lettres patentes de la Société d'habitation et de développement de Montréal;

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet de garantie à intervenir entre la Ville de Montréal et la Banque Royale du Canada, auquel intervient la Société d'habitation et de développement de Montréal, pour garantir le prêt au montant de 30 578 006 \$, pour une durée de cinq ans, concernant l'immeuble Brennan-Duke.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1196944002

---

#### **CE19 1868**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de première convention de modification de bail par lequel la Ville loue de Les Investissements Dalu inc., un espace à bureaux utilisé pour les besoins de la Commission des services électriques de Montréal, d'une superficie de 3 200 pieds carrés, situé au 5305, rue Hogan, moyennant un loyer total de 206 890,39 \$, incluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de modification de bail;
- 2- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) à signer ledit projet de convention de modification de bail pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1190649013

---

**CE19 1869**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 796 502 \$, à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) pour les frais liés à l'opération du bâtiment situé au 1700 rue Saint-Denis, et pour la préouverture de BAnQ Saint-Sulpice, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1191213002

---

**CE19 1870**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ à l'organisme Montréal Autochtone, dans le cadre du projet de participation publique des jeunes autochtones du Conseil jeunesse de cet organisme;
- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1198665001

---

**CE19 1871**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 110 000 \$ à l'École des entrepreneurs du Québec afin d'organiser le « Défi OSEntreprendre éditions 2019-2020 et 2020-2021 » pour la région de Montréal, volets Création d'entreprises et Réussite inc.;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1196352006

---

**CE19 1872**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 72 000 \$ à l'organisme Réseau de la communauté autochtone à Montréal (RÉSEAU), afin d'assurer les frais reliés à la coordination et aux outils de communication du RÉSEAU pour les années 2019-2020 et 2020-2021, dans le cadre du budget du Bureau des relations gouvernementales et municipales;
- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1197608002

---

**CE19 1873**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Les Entreprises Michaudville inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la reconstruction et la réhabilitation de la conduite de 2100 mm longeant l'autoroute Ville-Marie, entre l'avenue Atwater et la rue Guy, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 15 750 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 10336;
- 2- d'autoriser une dépense de 2 362 500 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 945 000 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1196945005

---

**CE19 1874**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de M. Alain Moro, liquidateur de la succession de Mme Jocelyne Patry, un terrain longeant la rue Cherrier et la montée Wilson, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, constitué des lots 4 589 401 et 4 590 761 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, aux fins d'agrandir le Grand parc de l'Ouest, pour une somme de 750 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés à l'acte;
- 2- d'approuver un projet de convention de services professionnels entre M<sup>e</sup> Simon Larin, notaire, et le Vendeur, établissant certaines obligations constituant une stipulation en faveur de la Ville;

- 3- de verser au domaine public les lots 4 589 401 et 4 590 761 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal à la suite de la signature de l'acte;
- 4- d'imputer la dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1186037018

---

#### **CE19 1875**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de mesdames Micheline St-Pierre, Sylvie St-Pierre, Rita St-Pierre et monsieur Royal St-Pierre, aux fins d'assemblage, un terrain vague d'une superficie de 30 437,6 mètres carrés, situé au sud du chemin du Bord-du-Lac et à l'ouest de la 5<sup>e</sup> Avenue, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, constitué du lot 4 589 431 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une somme de 250 000 \$, plus les taxes applicables, soit un montant maximal de 287 437,50 \$, taxes incluses, le cas échéant, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- de verser au domaine public le lot 4 589 431 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal à la suite de la signature de l'acte;
- 3- d'imputer cette dépense conformément informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1191027001

---

#### **CE19 1876**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de prolonger, jusqu'au 26 octobre 2021, l'application de la déclaration de compétence visée par la résolution CM17 0171 relativement à l'octroi de subventions dans le cadre des programmes suivants : le programme de soutien financier des interventions effectuées par un regroupement de gens d'affaires constitué en organisme à but non lucratif, qui ont pour objectif le développement des affaires dans un secteur touché par des travaux d'infrastructure majeurs et le programme de soutien financier des démarches d'un regroupement de gens d'affaires constitué en organisme à but non lucratif visant la création d'une société de développement commercial, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1191179016

---

**CE19 1877**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de prolonger pour une période de cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024, l'application de la déclaration de compétence visée par la résolution CM18 1524 concernant les feux de circulation situés sur le réseau de voirie locale, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1194073002

---

**CE19 1878**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de mandater la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports pour tenir une consultation publique portant sur des orientations à l'étude pour la mise en valeur des grands ensembles industriels d'intérêt.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1190525002

---

**CE19 1879**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société du parc Jean-Drapeau à augmenter le montant nominal des jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1192837004

---

**CE19 1880**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de nommer à titre de membre du Conseil des Montréalaises :

- Darly Joseph en remplacement de Youla Pompilus-Touré, pour un premier mandat de trois ans, se terminant en décembre 2022;

2- de désigner pour un premier mandat au Conseil des Montréalaises:

- Mélissa Côté-Douyon à titre de vice-présidente du Conseil des Montréalaises pour un mandat de deux ans, de janvier 2020 à janvier 2022;
- Anuradha Dugal à titre de vice-présidente du Conseil des Montréalaises pour un mandat de deux ans, de février 2020 à février 2022;

3- de remercier Youla Pompilus-Touré pour sa contribution au Conseil des Montréalaises.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1197721006

---

#### **CE19 1881**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de nommer Mme Anne-Marie Parent, architecte paysagiste et urbaniste, à titre de membre du Comité Jacques-Viger, pour un premier mandat de 3 ans;
- 2- de renouveler le mandat de Mme Isabelle Giasson, architecte paysagiste, designer urbain et récréologue, pour un second mandat jusqu'au 20 décembre 2022 et de la désigner à titre de seconde vice-présidente du Comité Jacques-Viger;
- 3- de renouveler le mandat de M. Patrick Marmen, président du Comité Jacques-Viger, pour un second mandat jusqu'au 20 décembre 2022;
- 4- de remercier Mme Sophie Beaudoin pour sa contribution au Comité Jacques-Viger.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1190132007

---

#### **CE19 1882**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 6 639 973,53 \$, taxes et contingences incluses, pour l'acquisition de sept camions autopompes, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville de Montréal et Maxi-Métal inc. (CG18 0122);
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1194922019

---

**CE19 1883**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter une somme de 10 000 \$ du Ministère de la Justice du Canada en guise de Prix national du maintien de l'ordre dans le domaine de la justice, dans le cadre du projet « Intimidateur en encadrement »;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalentes à ce revenu;
- 3- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1194336001

---

**CE19 1884**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le paiement de 164 058 \$ à l'ordre de Hydro-Québec en capital, intérêts et frais en règlement de la demande en justice de Hydro-Québec c. Ville de Montréal, Icanda Corporation, Société d'assurance générale Northbridge, 9078-4042 Québec inc. et Intact Compagnie d'assurance;
- 2- d'autoriser le désistement d'une action en dommages de la Ville de Montréal contre Icanda Corporation et 9078-4042 Québec inc.;
- 3- de radier des livres de la Ville tout solde dû du compte 16-215139-1 ex. 2016;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1193219006

---

**CE19 1885**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 2- d'approuver la modification au Plan de transport quant à la mise à jour du réseau cyclable actuel et projeté de l'Île de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1198097001

---

**CE19 1886**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 100 000 000 \$ afin de financer les travaux d'infrastructures et d'aménagement urbain, la construction de bâtiments, l'acquisition d'immeubles et l'achat d'équipements », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1195929003

---

**CE19 1887**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le Règlement R-036-3 de la Société de transport de Montréal modifiant le règlement R-036 intitulé « Règlement concernant les normes de sécurité et de comportement des personnes dans le matériel roulant et les immeubles exploités par ou pour la Société de transport de Montréal ».

Adopté à l'unanimité.

40.003 1190854004

---

**CE19 1888**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le Règlement R-193 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 53 888 765 \$ pour financer le projet « Programme de rehaussement et entretien périodique – technologies métro (PREP-TM) » pour un terme de cinq (5) ans, le tout conformément aux articles 123 et 135 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01);
- 2- d'approuver la modification du Programme d'immobilisations 2019-2028 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1190854005

---

**CE19 1889**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le Règlement R-198 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 4 684 512 \$ pour financer le projet « Démonstration minibus au TA », pour un terme de cinq ans, le tout conformément aux articles 123 et 135 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme d'immobilisations 2019-2028 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1190854006

---

**CE19 1890**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le Règlement R-201 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 64 004 992 \$ pour financer le projet « Acquisition bus articulés électrique (Pie-IX) » pour un terme de 15 ans, le tout conformément aux articles 123 et 135 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme d'immobilisations 2019-2028 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1190854007

---

**CE19 1891**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport du greffier confirmant la participation à la formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale de M. Luc Rabouin, nouvel élu du conseil municipal, à la suite de l'élection partielle du 6 octobre 2019, à titre de maire d'arrondissement de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1192904004

---

**Levée de la séance à 8 h 56**

70.001

\_\_\_\_\_

Les résolutions CE19 1838 à CE19 1891 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Benoit Dorais  
Président du comité exécutif

\_\_\_\_\_  
Yves Saindon  
Greffier de la Ville